



Compte rendu du Conseil Municipal

Mardi 20 Mai 2014 à 18 heures 30

Présents : Yves DESHAYES. Christian ASSE. Eric LEGOUX. Emmanuel BARDEAU. Jacques GORDAT. Michel LEPAISANT. Victor TREHET. Jean-Marie TREHET. Christian GRELE. Jean-Pierre CROZET. Eric HUET. Victor-Henry DESOUS
Sandrine BOIRE. Edith AUBERT. Marinette LEBON. Florence DETERPIGNY. Hélène LAROSE. Béatrice JULES-GAUTIER. Isabelle GUEHO. Anne-Pamy DUPONT. Martine BARBENCHON.

Excusé : Jean-Michel EUDE

Procurations :

Christophe HAMEL donne pouvoir à Christian ASSE
Régine CHARLEMAINE donne pouvoir à Edith AUBERT
Sylvestre GOUT donne pouvoir à Sandrine BOIRE
Véronique GICQUEL-AUZANNET donne pouvoir à Yves DESHAYES
Anna MARTIN donne pouvoir à Jean-Pierre CROZET

- Désignation du secrétaire de séance.
Victor TREHET est désigné secrétaire de séance

Approbation du Procès verbal de la séance du 17 avril 2014

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2014 a été approuvé à l'unanimité.

I – ADMINISTRATION GENERALE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Yves DESHAYES explique au Conseil Municipal que l'article 1650 1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. Cette commission, présidée par le Maire, est composée de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Général des Finances Publiques de Basse-Normandie sur une liste de contribuables, en nombre double, soit 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants remplissant les conditions sus énoncées, dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle soient équitablement représentées.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal. Leur nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents ou représentés

- DESIGNER les commissaires suivants :

Catégorie des redevables	Membres titulaires (dont un domicilié hors commune*)	Membres suppléants (dont un domicilié hors commune*)
	Nom, prénom et adresse	Nom, prénom et adresse
Taxe foncière des propriétés bâties	André DESPERROIS Route d'Honfleur 14130 COUDRAY RABUT	Christine VOISARD 23 rue J. de Brucourt 14130 PT L'EVEQUE
	Jean-Pierre POURCEL 9 rue du Catelet 14130 PT L'EVEQUE	Daniel HUMBERT 5 chemin de l'Yvie 14130 PT L'EVEQUE
	Louis MAURAY 5 rue de Geffosse 14130 PONT L'EVEQUE	Jean-Paul DECURE 5 rue Harou 14130 PONT L'EVEQUE
	Isabelle GUEHO 20 chemin Drumard 14130 PT L'EVEQUE	Sandrine BOIRE 15, Rue Bréban 14130 PT L'EVEQUE
Taxe foncière des propriétés non bâties	Benoît CARRE 15 rue du Poirier de Chio 14130 PONT L'EVEQUE	Damien LEPOUTRE. 16 rue Valencourt 14130 PT L'EVEQUE
	Jean-Claude GANDON 7 rue de la Licorne 14130 PT L'EVEQUE	Jean Marie TREHET 3 rue aux Prêtres 14130 PONT L'EVEQUE
	Emmanuel BARDEAU 5 allée du Général Daugan 14130 PT L'EVEQUE	Edith AUBERT 2 allée des Ficares 14130 PONT L'EVEQUE
	Valérie LEMERCIER 18 Route de Rouen 14130 PONT L'EVEQUE	Christian GRELE 14 rue Bréban 14130 PONT L'EVEQUE

Taxe d'habitation	Nicole SAUVAGET 1 rue de l'Abreuvoir 14130. PONT L'EVEQUE	Yvette ALLEAUME 5 chemin de Betteville 14130 PT L'EVEQUE
	Marinette LEBON 10 allée Ottery Ste Mary 14130 PONT L'EVEQUE	Nathalie DRIEU 30 rue de la Vicomté 14130 PONT L'EVEQUE
	Sarah GUERRE 9 rue Henri de St Délis 14130 PONT L'EVEQUE	Xavier de Bras De Fer chemin du Cornica 14130 PT L'EVEQUE
	Christophe HAMEL 6 route de Caen 14130 PONT L'EVEQUE	Régine CHARLEMAINE 6 rue du Colonel Langlois 14130 PONT L'EVEQUE
Cotisation Foncière des Entreprises	Thierry L'HUILLIER 37 rue Georges Clémenceau 14130 PONT L'EVEQUE	Michel LEPAISANT Rue Saint Michel 14130 PONT L'EVEQUE
	Loïc LABBE place Vauquelin 14130 PONT L'EVEQUE	Eric LEGOUX 14130 COUDRAY-RABUT
	Jean-Pierre CHAUSSON 19 av de la Libération 14130 PT L'EVEQUE	Jacques GORDAT 67 rue Saint Michel 14130 PONT L'EVEQUE
	Jacques COLANGE 4 chemin du Moulin 14130 PT L'EVEQUE	Eric HUET 8 place Saint Melaine 14130 PONT L'EVEQUE

CONVENTION DE PARTENARIAT CYBER-BASE/COLLEGE FLAUBERT

Marinette LEBON propose le renouvellement du partenariat existant entre la cyber-base et le Collège Flaubert. L'objectif est de permettre aux élèves de la classe ULIS de bénéficier d'une « éducation numérique » en disposant des moyens d'analyse et de réflexes utiles à l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Cette action répondant aux missions de partenariat de la cyber-base, la convention est établie à titre gracieux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents ou représentés

- Approuve la convention présentée
- Autorise le Maire à la signer ainsi que tous documents y afférant

ESPACE CULTUREL DES DOMICAINES - JUMELAGE « LE FIL COULEUR DU TEMPS »

Jacques GORDAT présente le projet « le fil couleur du temps » dans le cadre d'un jumelage entre l'espace culturel les Dominicaines et l'école Marie Curie de Mézidon-Canon.

Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts et des parcours culturels, l'objectif est de sensibiliser les élèves au domaine des arts du quotidien (arts de la table, costume) en lien avec différentes périodes de l'histoire. A partir de la découverte et de l'étude du patrimoine de proximité (Espace culturel, château de Fervaques, Musée de Normandie), ce projet aboutira à des reconstitutions imaginaires sous diverses formes (saynètes filmées, galeries de portraits, bandes dessinées, théâtre de papier).

Certaines classes seront accueillies directement sur le site des Dominicaines pour des ateliers de pratique artistique. L'établissement scolaire souscrira par ailleurs un abonnement pour emprunter une série d'œuvres de l'artothèque.

Il s'agit d'une collaboration entre l'Espace culturel les Dominicaines, l'école élémentaire Marie Curie à Mézidon Canon, le Musée de Normandie à Caen et la Communauté de communes de la Vallée d'Auge. Trois intervenants : Paul Duclos (médiateur à l'espace culturel), Marion Danlos (costumière), Julie Amsellem (artiste spécialisée dans le domaine de la cuisine) encadreront cinq classes, soit environ 120 élèves, sur le temps scolaire et périscolaire (arts du quotidien, arts du visuel, arts du son).

Le projet est entièrement financé par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), l'école élémentaire Marie Curie – Mézidon Canon (coopérative scolaire et association des parents d'élèves) et la Communauté de commune de la Vallée d'Auge.

Le budget prévisionnel est le suivant :

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		PRODUITS	
60 - achat de marchandises,	700	DRAC	3 500
prestations de services		Intercommunalité	1 125
61 - Services extérieurs		Aides privées	
location - assurance	1 600	coopérative	575
64 - charges de personnel	1 250	APE	600
charges sociales	1 250		
autres charges de personnel	1 000		
TOTAL DES CHARGES	5 800	TOTAL DES PRODUITS	5 800

Hélène LAROSE demande quel est l'objet précis de la délibération à prendre.

Jacques GORDAT précise qu'il s'agit de l'intervention de Paul DUCLOS, agent des Dominicaines, porteur du projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Abstention de Mme Martine Barbenchon

- Approuve le projet et le plan de financement présenté
- Sollicite les aides des différents partenaires figurant au plan de financement : la DRAC, la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves, la Communauté de Communes
- Autorise le Maire à constituer le dossier et à signer tous les documents correspondants

II – FINANCES

DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Yves DESHAYES expose au conseil municipal que le Lycée Maurois à Deauville organise un séjour scolaire dans les Alpes du 25 au 30 mai. La participation des familles à ce voyage est de 340 €.

Une élève habite Pont l'Evêque.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Décide d'attribuer une subvention de 30€ pour la participation de cette élève à ce séjour.

QUESTIONS DIVERSES

Informations

Remise des écharpes aux élus samedi 24 mai à 11 h 00 dans le Parc de la Mairie.

Elections dimanche 25 juin 2014.

Vol véhicule

Eric HUET demande si des mesures seront prises pour éviter le vol des véhicules. Il est surpris que l'on puisse voler un véhicule aussi facilement.

Jean-Pierre CROZET prend la parole afin de faire l'historique des différents vols qui ont eu lieu aux services techniques. Le vol d'un véhicule est de l'ordre de 5 mn chronomètre en main. Il pense que la pose des caméras comme prévu va permettre au moins d'identifier certaines choses si cela est possible. Les auteurs entrent par la voie verte en découpant le grillage et l'on pourra peut-être voir les véhicules qui les amènent.

Eric HUET souhaite émettre une idée car les services techniques sont isolés ainsi que le service parcs et jardins. Ces vols grèvent les finances. Il pensait les stationner en centre-ville, les stocker près du parking des pompiers, afin qu'ils soient visibles.

Yves DESHAYES indique que la ville n'est plus assurée et fait un rappel de la prime d'assurance vol : 40 000 €. Au vu de cette somme, la municipalité précédente avait fait le choix de ne plus assurer les véhicules.

Emmanuel BARDEAU trouve que c'est un problème récurrent. Une réunion de travail est programmée demain pour étudier une solution qui ne serait pas onéreuse et qui pourrait répondre à cette problématique.

Yves DESHAYES remercie l'assemblée et la presse et souhaite à toutes et à tous une bonne soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 55.